

BOLLORE TRANSPORT & LOGISTICS COTE D'IVOIRE

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
au capital de 10.887.060.000 FCFA
Siège social : Treichville, Avenue Christiani
01 BP 1727 ABIDJAN 01- Côte d'Ivoire
RCCM : CI-ABJ-1962B-1141

AVIS DE CONVOCATION DES ACTIONNAIRES

Mesdames et Messieurs les Actionnaires de la Société BOLLORE TRANSPORT & LOGISTICS COTE D'IVOIRE sont informés que la prochaine assemblée générale de la Société devant statuer sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2019, prévue initialement pour le mardi 17 novembre 2020, (Cf publication Fraternité Matin du 31/10/ 2020), est reportée au :

mardi 24 novembre 2020 à 10 heures
à la salle Lougah François du palais de la culture sis à Treichville,
Avenue Christiani à Abidjan.

à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour inchangé suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'administration sur les états financiers annuels et rapports général et spécial des Commissaires aux comptes portant sur l'exercice écoulé ;
- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
- Rapport de gestion du Conseil d'administration sur les comptes consolidés de la Société relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019 et rapport général des Commissaires aux comptes portant sur lesdits comptes ;
- Approbation des comptes consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019 conformément aux dispositions de l'article 101 de l'Acte Uniforme relatif au Droit Comptable et à l'Information Financière du Traité OHADA
- Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019 établis selon les normes IFRS conformément aux dispositions de l'article 73-1 de l'Acte Uniforme relatif au Droit Comptable et à l'Information Financière du Traité OHADA ;
- Affectation du résultat ;
- Approbation des conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE du Traité OHADA ;
- Renouvellement du mandat d'administrateur de Madame COFFI-STUDER ;
- Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Philippe LABONNE ;
- Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Vallassine DIARRASSOUBA ;
- Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur AMANI KOFFI ;
- Renouvellement du mandat d'administrateur de la société BOLLORE AFRICA LOGISTICS FREIGHT SERVICES ;
- Renouvellement du mandat d'administrateur de la société FINANCIERE DE BRIEC ;
- Renouvellement du mandat d'administrateur de la SOCIETE DE PARTICIPATIONS AFRICAINES
- Pouvoir pour les formalités de publicité.

A défaut d'assister personnellement à l'assemblée, tout actionnaire peut :

- ❖ donner procuration à un autre actionnaire ou à un mandataire de son choix, ou
- ❖ voter par correspondance.

Les formules de vote par correspondance et les pouvoirs dûment remplis et signés devront être adressés au Siège Social, 01 BP 1727 ABIDJAN 01 ou remis à la Société Générale de Banques en Côte d'Ivoire au moins 72 heures avant la tenue de l'assemblée, soit plus tard le **20 novembre 2020**.

Les propriétaires d'actions nominatives devront, conformément aux statuts de la société, avoir été inscrits sur le registre de la société auprès de la SGBCI au moins trois (3) jours ouvrés avant la date de la réunion soit au plus tard le **18 novembre 2020**.

Le Bilan, les comptes de production et d'exploitation, les rapports des Commissaires aux comptes, la liste des actionnaires et le texte des résolutions proposées à cette assemblée générale ainsi que les formulaires de vote par correspondance seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social ou dans les locaux de la SGI Société Générale de Cote d'Ivoire à compter du **6 novembre 2020**.

Cette assemblée générale se tiendra dans le strict respect des dispositions gouvernementales mises en place dans le cadre de la prévention de la COVID -19 à savoir l'application des mesures sanitaires (port de masque obligatoire, lavage des mains et maintien d'une distanciation d'au moins un mètre entre deux personnes).

Enfin, compte tenu des circonstances exceptionnelles dans lesquelles se tiendra cette assemblée générale, les actionnaires sont priés de bien vouloir noter qu'il n'y aura ni cocktail et ni distribution de gadgets au cours de ladite assemblée.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

BOLLORE TRANSPORT & LOGISTICS COTE D'IVOIRE

Société Anonyme avec Conseil d'Administration

au capital de 10.887.060.000 FCFA

Siège social : Treichville, Avenue Christiani

01 BP 1727 ABIDJAN 01- Côte d'Ivoire

RCCM : CI-ABJ-1962B-1141



**PROJET DE TEXTE DES RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 17 NOVEMBRE 2020**

PREMIERE RESOLUTION

(Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2019)

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture :

- du rapport de gestion du Conseil d'administration sur l'activité et la situation de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2019 et sur les comptes sociaux dudit exercice ;
- du rapport général des Commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission de vérification et de contrôle ;

approuve dans tous ses termes le rapport de gestion et les comptes annuels dudit exercice tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

DEUXIEME RESOLUTION

(Approbation des comptes consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019 conformément aux dispositions de l'article 101 de l'Acte Uniforme relatif au Droit Comptable et à la l'Information Financière du Traité OHADA)

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture :

- du rapport de gestion du Conseil d'administration sur les comptes consolidés de la société relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
- du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés ;

approuve dans tous ses termes le rapport de gestion et les comptes consolidés dudit exercice tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

TROISIEME RESOLUTION

(Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019 établis selon les normes IFRS conformément aux dispositions de l'article 73-1 de l'Acte Uniforme relatif au Droit Comptable et à l'information Financière du Traité OHADA)

L'assemblée générale après avoir :

- pris connaissance des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019 établis selon les normes IFRS conformément aux dispositions de l'article 73-1 de l'Acte Uniforme relatif au Droit Comptable et à l'Information Financière du Traité OHADA ;
- entendu la lecture du rapport des commissaires aux comptes sur ces états financiers ;

approuve dans tous ses termes ledit rapport et les états financiers dudit exercice tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

QUATRIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat)

L'assemblée générale approuve la proposition du Conseil d'administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2019, qui s'élève à un montant de **9.382.775.899 FCFA** de la façon suivante :

• Bénéfice de l'exercice	9.382.775.899 FCFA
• Augmenté du Report à nouveau antérieur, soit	5.124.370.814 FCFA

• Formant ainsi un bénéfice distribuable de	14.507.146.713 FCFA
• A la distribution d'un dividende total de	5.443.530.000 FCFA
soit 100 FCFA par action	

• Le solde, soit	9.063.616.713 FCFA

En totalité au compte « Report à nouveau ».

Le dividende brut par action est de 100 FCFA, duquel seront déduits les taxes et impôts applicables (Impôt sur les revenus de valeurs mobilières).

La mise en paiement des dividendes sera effectuée à compter de ce jour.

- le poste « report à nouveau » est porté à un montant de 9.063.616.713 FCFA

CINQUIEME RESOLUTION

(Approbation des conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales et du GIE du Traité OHADA)

L'assemblée générale, après lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE du Traité de l'OHADA, approuve les termes dudit rapport.

SIXIEME RESOLUTION

(Renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Martine COFFI- STUDER)

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat d'administrateur de Madame Martine COFFI-STUDER pour une nouvelle période de deux (2) années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Madame Martine COFFI- STUDER, présente, déclare accepter le nouveau mandat qui lui est confié et n'encourir aucune peine ni interdiction lui en empêchant l'exercice.

SEPTIEME RESOLUTION

(Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Vallassine DIARRASSOUBA)

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Vallassine DIARRASSOUBA pour une nouvelle période de deux (2) années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Monsieur Vallassine DIARRASSOUBA a déclaré par avance accepter le nouveau mandat qui lui est confié et n'encourir aucune peine ni interdiction lui en empêchant l'exercice.

HUITIEME RESOLUTION

(Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur AMANI KOFFI)

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur AMANI KOFFI pour une nouvelle période de deux (2) années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Monsieur AMANI KOFFI a déclaré par avance accepter le nouveau mandat qui lui est confié et n'encourir aucune peine ni interdiction lui en empêchant l'exercice.

NEUVIEME RESOLUTION

(Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Philippe LABONNE)

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Philippe LABONNE pour une nouvelle période de deux (2) années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Monsieur Philippe LABONNE a déclaré par avance accepter le nouveau mandat qui lui est confié et n'encourir aucune peine ni interdiction lui en empêchant l'exercice.

DIXIEME RESOLUTION

(Renouvellement du mandat d'administrateur de la société BOLLORE AFRICA LOGISTICS FREIGHT SERVICES)

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat d'administrateur de la société BOLLORE AFRICA LOGISTICS FREIGHT SERVICES pour une période de deux (2) années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

La société BOLLORE AFRICA LOGISTICS FREIGHT SERVICES, représentée par son représentant légal, a déclaré par avance accepter le nouveau mandat qui lui est confié et a désigné Monsieur Jean de POUILLY en qualité de représentant permanent.

Monsieur Jean de POUILLY a déclaré par avance accepter le nouveau mandat qui lui est confié et n'encourir aucune peine ni interdiction lui en empêchant l'exercice.

ONZIEME RESOLUTION

(Renouvellement du mandat d'administrateur de la SOCIETE DE PARTICIPATIONS AFRICAINES)

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat d'administrateur de la SOCIETE DE PARTICIPATIONS AFRICAINES pour une période de deux (2) années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

La SOCIETE DE PARTICIPATIONS AFRICAINES, représentée par son représentant légal, a déclaré par avance accepter le nouveau mandat qui lui est confié et a désigné Monsieur Pierre BELLEROSE en qualité de représentant permanent.

Monsieur Pierre BELLEROSE a déclaré par avance accepter le nouveau mandat qui lui est confié et n'encourir aucune peine ni interdiction lui en empêchant l'exercice.

DOUZIEME RESOLUTION

(Renouvellement du mandat d'administrateur de la société FINANCIERE DE BRIEC)

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat d'administrateur de la société FINANCIERE DE BRIEC pour une période de deux (2) années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

La société FINANCIERE DE BRIEC, représentée par son représentant légal, a déclaré par avance accepter le nouveau mandat qui lui est confié et a désigné Monsieur Jérôme PETIT en qualité de représentant permanent.

Monsieur Jérôme PETIT a déclaré accepter le nouveau mandat qui lui est confié et n'encourir aucune peine ni interdiction lui en empêchant l'exercice.

TREIZIEME RESOLUTION

(Pouvoir pour les formalités de publicité)

L'assemblée générale confie tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit partout où besoin sera.

*

**

BOLLORE TRANSPORT & LOGISTICS CÔTE D'IVOIRE

S.A. avec Conseil d'Administration au capital de 10 887 060 000 FCFA, Siège social : TREICHVILLE - 1 Avenue Christiani 01 BP 1727 Abidjan 01 – RCI
 TEL : +225 21 220 420 / FAX : +225 21 220 795 / RCCM N° CI-ABJ-1962B-1141 / CC 0101142A

ETATS FINANCIERS DE SYNTHESE AU 31/12/2019 (en milliers de FCFA)
BILAN

ACTIF	2 019	2 018
Brevets, licences, logiciels et droits similaires	35 612	22 671
Immobilisations incorporelles	258 000	258 000
Immobilisations corporelles	31 347 211	27 701 473
Avances et acomptes versés sur immobilisations	167 532	3 099 936
Immobilisations financières	4 371 336	4 714 455
Autres créances HAO		
Stocks	1 477 278	1 486 301
Créances et emplois assimilés	78 973 729	84 366 279
Trésorerie - ACTIF	5 525 998	3 347 359
TOTAL	122 156 696	124 996 474

PASSIF	2 019	2 018
Capital	10 887 060	10 887 060
Primes et Réserves	9 156 248	8 818 275
RESULTAT DE L'EXERCICE	9 382 776	10 408 503
<i>Situation nette</i>	<i>29 426 084</i>	<i>30 113 838</i>
Autres capitaux propres	778 367	822 152
Dettes financières	8 934 524	9 017 648
Autres dettes HAO		
Dettes d'exploitation	82 306 831	84 987 225
Trésorerie - PASSIF	710 890	55 610
TOTAL	122 156 696	124 996 474

COMPTE DE RESULTAT

LIBELLES	2 019	2 018
Travaux, services vendus	80 373 059	79 913 671
Produits accessoires	7 809 909	9 385 243
Chiffre d'Affaires	88 182 968	89 298 914
Autres produits	1 066 554	1 632 764
<i>Transfert de charges</i>	<i>606 136</i>	<i>779 778</i>
TOTAL	89 855 658	91 711 456
Autres achats	6 661 415	7 012 816
- Variation de stocks	14 045	134 225
Transports	759 049	837 227
Services extérieurs	33 785 195	35 318 670
Impôts et taxes	6 545 621	5 174 349
Autres charges	3 445 494	4 678 446
TOTAL	51 210 818	53 155 734
VALEUR AJOUTEE	38 644 840	38 555 721
Charges du personnel	28 598 700	29 046 123
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	10 046 140	9 509 598
Reprises de provisions	2 165 095	1 761 081
TOTAL	2 165 095	1 761 081
Dotations aux amortissements et aux provisions	8 117 276	7 435 437
RESULTAT D'EXPLOITATION	4 093 959	3 835 243
Produits financiers	10 772 161	9 961 887
Charges financières	1 170 579	1 001 687
RESULTAT FINANCIER	9 601 581	8 960 200
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	13 695 540	12 795 443
Produits H.A.O.	65 866	59 073
Charges H.A.O.	121 191	73 991
RESULTAT H.A.O.	-55 325	-14 918
Impôts sur le résultat	4 257 440	2 372 021
RESULTAT NET	9 382 776	10 408 503

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

LIBELLES	2 019	2 018
TRESORERIE NETTE A L'OUVERTURE	3 291 749	8 551 782
Capacité d'autofinancement globale	15 554 828	16 226 940
Variation de l'actif circulant HAO -	0	0
Variation des stocks	9 023	101 328
Variation des créances et emplois assimilés	6 192 586	-4 699 041
Variation du passif circulant	- 2 463 033	358 445
Variation du BF liés aux activités opérationnelles	3 738 576	-4 239 268
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES	19 293 404	11 987 672
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles	-48 230	-25 610
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles	- 7 903 352	-7 641 424
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	-776 650	-181 192
Encaissements liés aux cessions d'immo. incorporelles et corporelles	25 841	34 880
Encaissements liés aux cessions d'immo. financières	875 733	625 289
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-7 826 658	-7 188 056
Augmentation de capital par apports nouveaux		
Subventions d'investissement reçues		
Prélèvement sur le capital		
Dividendes versés	-10 070 531	-10 070 531
Remboursement des dettes financières		
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES CAPITAUX PROPRES	-10 070 531	-10 070 531
Emprunts	127 143	20 895
Autres dettes financières		
Remboursement des emprunts et autres dettes financières	0	-10 013
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES CAPITAUX ETRANGERS	127 143	10 881
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-9 943 388	-10 059 650
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE DE LA PERIODE	1 523 359	-5 260 034
TRESORERIE NETTE AU 31 DECEMBRE	4 815 108	3 291 748

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE

AFFECTATION	
- Réserve légale	
- Réserves statutaires ou contractuelles	
- Autres réserves disponibles	
- Dividendes	5 443 530
- Autres affectations	
- Report à nouveau	3 939 246
TOTAL	9 382 776

ORIGINES	
- Report à nouveau antérieurs (pertes)	
- Report à nouveau antérieurs (bénéficiaires)	
- Résultat net de l'exercice	9 382 776
- Prélèvements sur les réserves	0
TOTAL	9 382 776